



Construire une crise aux frontières de l'Europe

L'UE planifie d'intensifier son approche dangereuse des hotspots dans les îles grecques

Des enjeux politiques alimentent, dans les îles grecques de Lesbos, de Samos, de Chios, de Léros et de Kos, une crise humanitaire aussi prévisible qu'évitable qui a des conséquences dévastatrices pour toutes les personnes concernées. Pour ces personnes en quête de protection qui ont tout quitté dans leur pays et ont survécu à un périple extrêmement pénible, la rétention sans fin, l'oubli et la violence systématique, qui sont leur lot quotidien en Grèce, sont de nouveaux traumatismes. Près de 10 000 personnes sont retenues dans des « hotspots », ou centres de réception et d'identification (RIC)ⁱ, disséminés sur cinq îles grecques.

L'approche des hotspots a été adoptée comme un modèle d'appui opérationnel des agences de l'UE à des États membres tels que la Grèce et l'Italie, en vue de faciliter l'identification (avec enregistrement et prise d'empreintes) rapide des migrants à leur arrivée en Europe. Cette approche étroitement liée à la mise en œuvre de l'accord entre l'UE et la Turquie (aussi connu sous le nom de « Deal ») s'est révélée désastreuse. À l'entrée en vigueur du Deal, les hotspots se sont rapidement transformés en centres de rétention visant à faciliter l'enregistrement rapide des migrants et leur renvoi en Turquie. Bon nombre de migrants sont retenus dans des conditions dégradantes et inhumaines tandis qu'ils attendent leur mise sous protection. Le Deal a marqué un tournant, avec la fermeture, la fortification de la frontière de l'Europe et l'intégration de la violence institutionnelle au cœur des politiques migratoires de l'UE.

L'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) s'emploie à soigner les blessures physiques et les traumatismes mentaux que ces politiques migratoires infligent aux migrants depuis de nombreuses années. En octobre 2016 et en octobre 2017, MSF a publié plusieurs rapports sur les implications sanitaires de la rétention et les graves problèmes de santé mentale à traiter d'urgence dans les îles grecquesⁱⁱ. Près de quatre ans plus tard, il

est tout à fait choquant de constater que l'UE et ses États membres envisagent d'intensifier cette stratégie de rétention et de dissuasion au lieu de remédier à la situation.

En septembre 2020, le fameux camp de Moria a été réduit en cendres en un moment à la fois destructeur et symbolique. Les dirigeants européens ont promis « plus jamais ça », sans accorder la moindre attention aux camps du même type sur les îles de Samos, de Kos, de Chios et de Léros. Sur les ruines du camp de Moria s'est construit à Mavrovouni un nouveau camp temporaire qui reproduit bon nombre des pires travers de son prédécesseur. Le RIC de Moria est le camp « témoin » des nouveaux centres polyvalents d'accueil et d'enregistrement (MPRIC) financés par l'UE qui sont prévus dans le projet de pacte européen sur la migration et l'asile annoncé le 23 septembre 2020. Un centre de ce type en construction sur l'île de Samos devrait être opérationnel d'ici juin 2021. Souvent appelés « centres fermés » par les autorités grecques, les MPRIC sont des versions plus strictes des infrastructures actuelles, investies du pouvoir de priver de liberté les personnes arrivant en Europe et de les expulserⁱⁱⁱ.

Dans ce rapport, MSF dresse le bilan de cinq ans de soins médicaux dans les îles grecques. Les analyses qui y sont exposées sont basées sur la documentation et les données médicales des opérations de MSF sur les îles de Lesbos, de Samos et de Chios et sur des témoignages de patients et de membres du personnel de MSF.

MSF exhorte une nouvelle fois les dirigeants européens et le gouvernement grec à prendre leurs responsabilités, à admettre tout le mal qui a été fait et à mettre fin à cette approche dangereuse.

« Ce que nous avons vu à Moria n'est que violence et inhumanité. C'était une prison à ciel ouvert. Nous avons survécu à la torture, mais à Moria, nous n'étions même pas traités comme des êtres humains. On nous a dit que nous ne risquions rien dans notre pays d'origine et qu'on allait nous y renvoyer. On nous a dit que tout ce qu'on venait de traverser ne comptait pas. Nous n'avons pas reçu la moindre protection. Nous n'avons pas reçu la moindre aide. On ne nous a même pas informés de la décision prise au sujet de notre demande d'asile. Nous n'avons pas eu droit à une procédure régulière de demande d'asile. Maintenant que nous sommes sortis de cet enfer, nous vous exhortons à arrêter de traiter des êtres humains comme des criminels sur les îles grecques. Nous ne voulons plus faire la file en quête de nourriture, nous ne voulons plus voir personne sans abri digne, plus personne en proie à l'incertitude et à l'insécurité. Nous qui avons enduré la violence la plus dégradante et la plus insurmontable ne pouvons que refuser de voir qui que ce soit subir un traitement inhumain et dégradant. Toute personne a le droit d'être traitée avec humanité, dans le respect de sa dignité et de sa liberté.»

Survivors² est un groupe de personnes qui ont survécu à la torture et à des traitements cruels et inhumains, puis à la politique migratoire de l'UE. Tous les membres de Survivors² sont des patients, anciens ou actuels, du centre de réadaptation de MSF à Athènes.

Constats principaux – Le coût humain de la rétention

Les personnes en quête de protection en Europe ont déjà été exposées à la violence et à la souffrance ; les hotspots ne sont ni sûrs, ni sains pour elles. La majorité des personnes prises en charge par MSF ont subi un ou plusieurs traumatismes dans leur pays d'origine ou durant leur périple vers l'Europe. Ces traumatismes sont aggravés par leur rétention et la violence institutionnelle¹ qu'elles subissent au quotidien dans les hotspots. Les équipes de MSF en poste dans les îles grecques constatent des niveaux alarmants de souffrance mentale. Entre 2019 et 2020, les centres de santé mentale de MSF ont accueilli 1 369 patients sur les îles de Chios, de Lesbos et de Samos.

Parmi les facteurs majeurs de stress pour les patients ayant des troubles mentaux, citons le fait d'avoir à vivre au quotidien dans de mauvaises conditions, sous la menace de la violence et de l'insécurité, sans soins suffisants et dans la crainte d'un renvoi forcé et d'avoir à composer avec des procédures administratives obscures. Bon nombre

¹ Par violence institutionnelle, on entend la violence infligée aux personnes et aux populations par les institutions ou les structures sociales.

de patients doivent être soignés pour troubles post-traumatiques, dépression modérée à grave, psychose réactive ou anxiété, autant de problèmes de santé mentale qui nécessitent une prise en charge spécialisée à long terme, souvent inaccessible dans les îles. MSF a soigné des centaines de personnes ayant survécu à la violence, aux mauvais traitements et à la torture qui n'ont pas été identifiées comme telles par les autorités et n'ont pas reçu la moindre aide. Toutes ces personnes sont contraintes de vivre dans des conditions où non seulement elles ne sont pas en sécurité, mais aussi où elles subissent un traumatisme de plus.

Les enfants ayant des problèmes de santé mentale présentent des symptômes induits par les traumatismes et la peur du fait des conditions dans lesquelles ils vivent dans les hotspots. Le nombre d'automutilations et de suicides est alarmant chez les enfants ; la plus jeune des victimes qu'une équipe de MSF a vue était âgée de six ans. Plus le désespoir s'intensifie, plus la santé mentale s'en ressent ; MSF a déjà été témoin de ce phénomène ailleurs dans le monde dans des contextes similaires^{iv}.

Dans les RIC, les enfants sont exposés à des environnements malsains et dangereux. Entre 2018 et 2020, MSF a assuré plus de 42 000 consultations pédiatriques dans son centre à proximité du camp de Moria et a soigné des enfants notamment pour des blessures et des brûlures provoquées par des accidents ou des faits de violence. Les problèmes les plus courants sont imputables aux mauvaises conditions d'hygiène et au froid.

Les dirigeants européens ont continué de donner la priorité à la rétention et à la dissuasion au lieu de se préoccuper de services essentiels comme l'eau, la santé et l'hygiène. MSF et d'autres ONG ont tout mis en œuvre sans faiblir pour fournir ces services essentiels. Entre 2019 et mai 2021, MSF a par exemple fait acheminer par camion plus de 43 millions de litres d'eau potable dans le RIC surpeuplé de Vathy, où l'eau est impropre à la consommation.

Accès inadéquat aux soins de santé

Les personnes en rétention dans les îles grecques ont des problèmes graves d'accès en temps utile à des services de soins de santé adéquats. Ces problèmes peuvent entraîner la détérioration de leur état de santé physique et mentale et l'aggravation de leurs troubles, lesquels peuvent même devenir chroniques. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord entre l'UE et la Turquie, les soins de santé dépendent fortement d'ONG et d'organisations médicales, tandis que les autorités de santé donnent la priorité à l'identification des migrants vulnérables à la frontière. Les services de soins de santé et les hôpitaux insulaires ne sont pas en mesure de gérer la pression supplémentaire qu'entraîne la population de demandeurs d'asile et manquent souvent de spécialistes capables de soigner les troubles complexes des migrants et des médiateurs culturels requis pour faciliter l'accès des demandeurs d'asile aux soins de santé. MSF demande régulièrement l'évacuation des malades qui ont besoin de soins médicaux indisponibles dans les îles.

La pandémie de COVID-19 aurait dû donner le coup de grâce aux hotspots surpeuplés. Contre toute attente, elle a infligé plus de souffrance encore aux migrants qui ont été victimes d'une réaction chaotique à l'épidémie et d'un confinement strict dans de mauvaises conditions de vie sans guère d'accès à l'eau, à des sanitaires et à des services essentiels. Les mesures prises ont provoqué un dangereux télescopage entre les missions de santé publique et les missions de contrôle.

L'expérience dangereuse des hotspots de l'UE

L'approche des hotspots porte atteinte à la dignité, à la santé et au bien-être des personnes et vise à dissuader les candidats à une vie en sécurité en Europe. L'analyse détaillée exposée dans le rapport montre bien que la rétention, les conditions effroyables d'accueil, la privation de liberté prolongée, le contrôle violent et les procédures accélérées aux frontières constituent un système qui crée de la détresse et met des vies en danger.

La violence aux frontières, à l'initiative de l'Europe

Dans leur souci de contrôler strictement le nombre de migrants, l'Union européenne et ses États membres ont renforcé la présence militaire aux frontières terrestres et maritimes de l'Europe. Cette approche a débouché sur des refoulements violents et des manœuvres dangereuses, qui consistent notamment à déstabiliser les canots

pneumatiques par des remous en mer, à donner des assauts par des hommes masqués, à brandir et à utiliser des armes à feu et à endommager les embarcations. Personne n'est épargné ; ni les femmes, ni les enfants, ni les personnes handicapées n'y échappent. Depuis mars 2020, la tactique du refoulement a même été étendue aux hotspots. Deux mineurs arrivés au RIC de Samos en septembre 2020 auraient par exemple été laissés à la dérive en mer à proximité de la frontière turque au lieu d'être enregistrés comme nouveaux arrivants.

La violence quotidienne de la rétention

Le surpeuplement chronique, les problèmes de sécurité et le manque d'accès à des soins de santé adéquats, à des sanitaires et à de la nourriture ont entraîné le décès d'au moins 21 personnes, dont un nourrisson de six mois mort de déshydratation. Les demandeurs d'asile ne peuvent se sentir à l'abri dans les conditions de rétention sous haute sécurité en vigueur dans les RIC. La présence policière très visible, les messages officiels diffusés par haut-parleur et les clôtures en barbelés à lames sont autant d'éléments qui concourent à renforcer une sensation diffuse de peur et à exacerber les vulnérabilités. Les mesures de confinement et les restrictions de déplacement décrétées du fait de la pandémie de COVID-19 sont restées en vigueur à dessein plus longtemps dans les hotspots et les camps de réfugiés insulaires que dans le reste de la Grèce. La pandémie a amplifié les souffrances des demandeurs d'asile et des réfugiés et a exposé leur exclusion structurelle.

Échec du processus d'identification et de protection des personnes vulnérables

MSF a régulièrement établi, éléments à l'appui, que les autorités ne réussissaient pas à identifier les personnes vulnérables. Le processus accéléré adopté dans le modèle des hotspots réduit nettement la probabilité d'identifier les personnes vulnérables ou les personnes ayant des besoins spécifiques, surtout si ceux-ci ne sont pas visibles d'emblée, comme dans le cas des personnes qui sont atteintes de troubles mentaux ou qui ont été victimes de violence. Raconter des faits traumatisants est un processus long, qui doit être encadré par du personnel spécialisé et dont la première étape est d'instaurer une relation de confiance dans un environnement sans danger.

L'érosion du droit d'asile : les procédures accélérées et le renvoi

S'y retrouver dans les procédures d'asile et d'entrée sur le territoire qui sont compliquées et qui plus est en constante évolution peut s'apparenter à un cauchemar pour les personnes à la recherche de sécurité en Europe. La peur et la confusion suscitées par ces procédures sont d'ailleurs les principales causes de stress chez les patients de MSF. Les demandeurs d'asile sont abandonnés à leur sort dans le dédale des procédures, sans guère d'aide juridictionnelle et d'accès à l'information. Sur l'île de Lesbos, un tiers seulement des patients de MSF ont bénéficié de l'assistance d'un avocat pendant l'entretien prévu dans la procédure de demande d'asile.

Extension de la rétention

La fréquence du placement en rétention avant expulsion a augmenté ces dernières années en Grèce. La situation dans les centres de rétention avant expulsion est déplorable. En 2014, MSF a dénoncé les conditions de vie dans les centres grecs, estimant qu'elles menaçaient la santé et la sécurité des personnes en rétention². Le recours accru au placement en rétention à l'arrivée que prévoit le modèle des hotspots rend plus vulnérables encore les personnes concernées, car cette mesure les prive de liberté et les exclut.

Et demain ? L'UE revoit et intensifie une approche dangereuse

MSF s'inquiète énormément du coût humain des nouveaux MPRIC en cours de construction sur les îles grecques et met en garde contre les effets de ces nouveaux centres restrictifs.

1. La violence institutionnelle, à l'origine d'une crise en matière de protection et de santé mentale – Dans les MPRIC, les personnes vivent dans des conteneurs, entourées de clôtures en barbelés ; ce n'est absolument pas ce que l'on pourrait appeler une amélioration des conditions de vie. Les MPRIC sont l'incarnation de la violence institutionnelle et promettent de plonger une population déjà vulnérable dans une crise plus profonde

² MSF, *Invisible suffering*, 2014.

encore en matière de protection et de santé mentale. Ils priveront ces personnes de leurs droits fondamentaux à la dignité et à la santé physique et mentale.

2. Le droit d’asile en péril – Combiné aux MPRIC, le pacte sur la migration, qui prévoit une intensification des retours et des contrôles aux frontières (dont la procédure accélérée de demande d’asile qui est discriminatoire) ouvre la voie à une généralisation de la rétention et à la multiplication des expulsions. C’est un recul important pour le droit des personnes à l’asile, qui confère une certaine légitimité à des violations des droits de l’homme qui ne manqueront pas de se multiplier.

3. Le renforcement de la sécurité et de la ségrégation, qui limite l’accès aux services – Le MPRIC de Zervou, sur l’île de Samos, a été construit sur une colline isolée, loin des villes et des services publics. Le projet dénote une grande priorité à la sécurité, à la surveillance et au contrôle des entrées et sorties. La conception du MPRIC illustre parfaitement la volonté d’ôter toute liberté d’action aux personnes concernées et de les isoler complètement du reste de la société.

4. Le recours accru à la rétention et à la privation de liberté – Tous les nouveaux MPRIC disposeront d’un centre de rétention avec expulsion. Ce point entraînera, avec la procédure de filtrage préalable à l’entrée sur le territoire, une généralisation de la rétention des personnes en quête de protection internationale. Les MPRIC risquent bien de devenir d’immenses camps de privation de liberté aux frontières de l’UE.

5. La réduction de la présence humanitaire et l’aggravation des souffrances invisibles – Un cadre plus restrictif de l’aide humanitaire a déjà cours en Grèce, où des interventions sur terre et en mer sont érigées en infraction pénale^v et où une nouvelle loi discriminatoire sur l’enregistrement des ONG vise ceux qui souhaitent venir en aide aux réfugiés et aux demandeurs d’asile^{vi}. La réduction de l’espace humanitaire est fâcheuse, car elle porte atteinte au principe de la solidarité et prive les personnes d’endroits sûrs, de protection et de services de qualité. Contrôler les zones où les organisations humanitaires peuvent travailler revient à empêcher le personnel de ces organisations de rendre compte des faits répréhensibles dont ils ont été témoins et, donc, à limiter les responsabilités. Les MPRIC rendront les souffrances plus invisibles encore et isoleront les plus vulnérables.

MSF appelle à agir

« Je veux que l’Europe voie les réfugiés, leur vienne en aide et remarque leurs problèmes. Nous sommes des êtres humains, des êtres humains comme vous. C’est comme cela que nous nous voyons. Ils ne peuvent pas nous abandonner à notre sort. »

Menele, 30 ans, originaire de République démocratique du Congo, à Samos

Pour les dirigeants européens, donner l’illusion qu’il est à la fois possible et nécessaire de mettre fin à la migration importe plus que de proposer des programmes cohérents d’accueil et d’intégration pour que les personnes concernées soient en sécurité et contribuent à la vie de la société. C’est à l’approche dangereuse de l’Europe en matière de migration que l’on doit la crise médicale et humanitaire en Grèce. Diaboliser et avilir les personnes qui viennent en Europe en quête de sécurité n’est pas la solution, c’est même le problème.

Il y a un vide de responsabilité, du fait de l’accord entre l’UE et la Turquie et du modèle des hotspots qui ont rendu nébuleux les accords informels, les cadres légaux et le partage des responsabilités entre les gouvernements nationaux et les institutions de l’UE. La Commission européenne, les États membres et les autorités grecques doivent prendre leurs responsabilités. Au lieu de perpétuer un système brutal et inhumain et un chaos mortel, l’Europe doit adopter des politiques qui **protègent les vies humaines** et qui ne portent pas atteinte à la santé et au bien-être des personnes.

Mesures principales

- **Évacuer les personnes des hotspots des îles** et les mettre en sécurité sur le continent, en Grèce et dans d'autres pays.
- **Mettre fin aux politiques de rétention et de dissuasion et cesser immédiatement la création de MPRIC dans les îles.** Les centres implantés sur les îles grecques doivent n'avoir d'autre mission que d'apporter une aide urgente et de faciliter l'accès à la protection et l'envoi vers un endroit sûr.
- **Garantir l'accès en temps utile à des soins médicaux de qualité,** adaptés aux besoins de la population en matière de santé physique et mentale et inscrits à long terme dans le système de santé publique.
- **Investir dans un système digne d'accueil et d'hébergement pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants,** notamment prévoir des logements au sein même des communautés et adopter des programmes d'intégration pour réfugiés.
- **Instaurer un processus juste et transparent de demande d'asile** qui prévoit toutes les garanties procédurales requises et ne porte pas atteinte aux droits des demandeurs d'asile du fait des procédures prévues aux frontières.
- **Mettre fin aux refoulements, aux faits de violence et aux décès aux frontières de l'UE :** en finir avec les renvois forcés, renoncer à la criminalisation de l'assistance humanitaire et faire en sorte que les personnes qui viennent en Europe en quête de sécurité ne soient pas en danger durant leur périple. Et enfin, investir dans le regroupement familial, l'installation des réfugiés, les visas humanitaires et d'autres parcours complémentaires de mise sous protection ainsi que dans des possibilités d'étudier et de travailler.

ⁱ Ministère de la Protection des citoyens (6 mai 2021), « National Situation Picture Regrading Eastern Aegean Sea »

(<https://infocrisis.gov.gr/13156/apotyposi-tis-ethnikis-eikonas-katastasis-gia-to-prosfygiko-metanastefitiko-zitima-tin-6-5-2021/>).

ⁱⁱ Médecins Sans Frontières (2016), « Greece: Vulnerable People Left Behind » (<https://www.msf.org/greece-2016-vulnerable-people-left-behind>) ; Médecins Sans Frontières (2017), « Confronting a Mental Health Emergency on Lesbos and Samos »

(<https://www.msf.org/greece-eu-border-policies-fuel-mental-health-crisis-asylum-seekers>).

ⁱⁱⁱ Ministère de la Défense nationale (20 novembre 2019), « Five step plan on immigration », Conférence de presse

(<https://www.amna.gr/home/article/409666/Pente-sun-mia-drasis-tis-kubernisis-gia-to-metanasteutiko>).

^{iv} Médecins Sans Frontières (2018), « Nauru : Indefinite Despair » (<https://www.msf.org/indefinite-despair-report-and-executive-summary-nauru>).

^v Keep Talking Greece (28 septembre 2020), « Greece files against 33 NGO members for assisting human traffickers »

(<https://www.keeptalkinggreece.com/2020/09/28/greece-ngo-members-human-traffickers-lesvos-turkey>), consulté le 21 mai 2021.

^{vi} Conseil de l'Europe (novembre 2020), « Expert Council on NGO Law calls Greece to revoke restrictions on the registration and certification of NGOs » (<https://www.coe.int/en/web/special-representative-secretary-general-migration-refugees/newsletter-november-2020/>).